



SEJOUR DE NEIGE - 6^{ème} Année scolaire 2017/2018

LETTRE D'INFORMATIONS N° 2

1. Le versement du 2^{ème} acompte est à faire pour le vendredi 17 novembre 2017. Il est d'un montant de 100€ payable par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Paul Wernert. Le 3^{ème} acompte sera à faire en janvier et le solde en février.
2. Nous devons constituer un dossier médical par élève composé :
 - a. Fiche sanitaire de liaison à remplir et à rendre.
 - b. Fiche d'informations complémentaires à remplir et à faire signer par votre médecin traitant qui est à rendre après les congés de Noël.
 - c. Il nous faut également les photocopies du carnet de santé page 90 à 95 inclus (vaccins, test et maladies contagieuses) même s'il n'y a rien de noté et sans oublier d'inscrire le nom de votre enfant sur toutes les pages.
3. Nous vous transmettons également le trousseau pour le séjour.
4. Votre enfant doit avoir une carte d'identité pour le passage de la frontière en Suisse, merci de nous donner déjà une photocopie de la carte d'identité. Nous ramasserons la carte d'identité la semaine du départ, c'est-à-dire dans la semaine du lundi 12 mars 2018.

Merci